

L'UD EN ACTION ...



La Commission Exécutive de l'Union Départementale d'Ille-et-Vilaine, réunie le 16 juin 2017.

APPEL À LA MOBILISATION :

Nous délégués syndicaux, secrétaires de syndicats, militants FO d'Ille-et-Vilaine des secteurs du commerce, de l'action sociale, des laboratoires de biologie médicale, du transport, de la territoriale, de l'hôpital, de la police, de l'éducation nationale, de la défense, de l'AFPA, Pôle emploi ...

Réunis le vendredi 16 juin à Rennes,

Considérons que les annonces de Mr Macron et de son gouvernement tant sur le fond que sur la forme (ordonnances) sont d'une extrême gravité pour les salarié(e)s, privé(e)s d'emploi, retraité(e)s : code du travail dès cet été, assurance chômage en septembre, retraite en janvier 2018.

Tout ce qui reste de nos droits collectifs est clairement menacé.

C'est tout de suite qu'il faut bloquer ce programme de destruction. Tel est notre mandat et nous construirons l'unité intersyndicale sur cette base.

DANS CE CADRE, NOUS ENGAGEONS IMMÉDIATEMENT LA MOBILISATION.

Le 28 juin prochain, le conseil des ministres étudie la loi d'habilitation à prendre des ordonnances. Cela sera le début du dispositif de "guerre éclair" que Macron et ses soutiens entendent nous mener. Nous nous rassemblerons donc ce jour là avec notre Union Départementale à 13 H place de la République à Rennes.

Nous appelons tous les militantes et militants, tous les adhérents et adhérentes FO et au delà tous les salarié(e)s à nous rejoindre

FO
UD Ille-et-Vilaine

LOI TRAVAIL
ni 49.3, ni ordonnance !

FO
UD Ille-et-Vilaine

Maintien des droits collectifs